

doc.VEILLE
Bulletin de veille webographique

Janvier, 2012

Le présent bulletin est le fruit de l'exercice de veille documentaire sur Internet entrepris par le Centre de Documentation de l'IRES.

Il présente les derniers rapports et documents mis en ligne sur le web de même que les plus importantes parutions bibliographiques couvrant les domaines de veille stratégique de l'Institut.

Les documents présentés sont, en majorité, consultables sur le portail documentaire de l'IRES.



The State of Environmental Migration

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI), 2011

Source : http://www.iddri.org/Publications/Collections/Analyses/STUDY0711_SEM%202010_web.pdf

Tags: Société | Migration environnementale | Réfugiés climatiques

Les relations entre changement climatique et migration figurent parmi les débats scientifiques et politiques les plus controversés à l'échelle internationale.

Selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), 250 millions de personnes seraient victimes des bouleversements climatiques d'ici à 2050, dont 200 millions seraient des migrants environnementaux. Déjà en 2010, les catastrophes naturelles liées au climat ont provoqué la migration de 38 millions de personnes. Cette situation est due aussi bien aux déstabilisations générées par l'activité humaine que par celles liées aux activités terrestres.

250 millions de personnes seraient victimes des bouleversements climatiques d'ici à 2050, dont 200 millions seraient des migrants environnementaux.

La déforestation, la dégradation des sols, l'appauvrissement de la biodiversité, la pollution, les incendies et les accidents industriels constituent les principaux phénomènes découlant de l'action humaine. En revanche, les tremblements de terre, les éruptions volcaniques, les cyclones et les tornades, sont davantage des phénomènes terrestres subis. La conjonction de ces deux phénomènes pousserait des communautés, voire des populations entières, à rechercher des lieux d'habitation alternatifs en dehors de leur pays d'origine.

Cela poserait avec acuité la question du statut du réfugié environnemental. Les controverses à ce sujet ne sont pas tranchées du fait de la nature volontaire ou forcée de la mobilité humaine et de l'inadaptation des textes internationaux.

Le rapport distingue deux types de migrants. Les « migrants environnementaux » qui choisissent volontairement de quitter leurs lieux de résidence pour des raisons environnementales (désastres naturels, dégradation des sols, élévation du niveau de la mer) et « les déplacés environnementaux » qui sont forcés de quitter leurs lieux de vie habituels menacés par des processus ou des événements environnementaux (construction de barrages, infrastructures de transports, projets de conservation...).

Le rapport souligne que la majorité des migrants se déplace à l'intérieur de leur pays, ce qui les empêche de prétendre au statut de réfugié. D'autres difficultés sont également à prendre en compte dont notamment la question de l'identification du type de déplacement et celle de l'établissement de la responsabilité du changement climatique dans les catastrophes naturelles.

Le rapport recommande l'instauration d'un statut de réfugié climatique dans le droit international. Eu égard à leur responsabilité avérée en matière de déréglementation climatique, les pays développés devraient assumer pleinement leur responsabilité et ce, par le biais d'une contribution financière conséquente en soutien à l'effort d'adaptation des pays vulnérables. Ce faisant, ces pays seraient à même de créer les conditions socioéconomiques nécessaires à la stabilisation des mouvements de leurs populations.



The Future of Learning: Preparing for Change

Institute for the Prospective Technological Studies (IPTA), 2011

Source : <http://ftp.jrc.es/EURdoc/JRC66836.pdf>

Tags: Société | Formation | Enseignement

À travers ce rapport, l'Institut de Prospective Technologique de Séville (IPTA) identifie les tendances qui façonneraient l'avenir du secteur de l'éducation et de la formation dans les prochaines décennies. Il met en exergue les opportunités d'apprentissage qui devraient se développer pour contribuer à la cohésion sociale, à l'inclusion socio-économique et à la croissance économique.

La personnalisation, la collaboration et l'informatisation constitueraient trois concepts clés de l'éducation du futur.

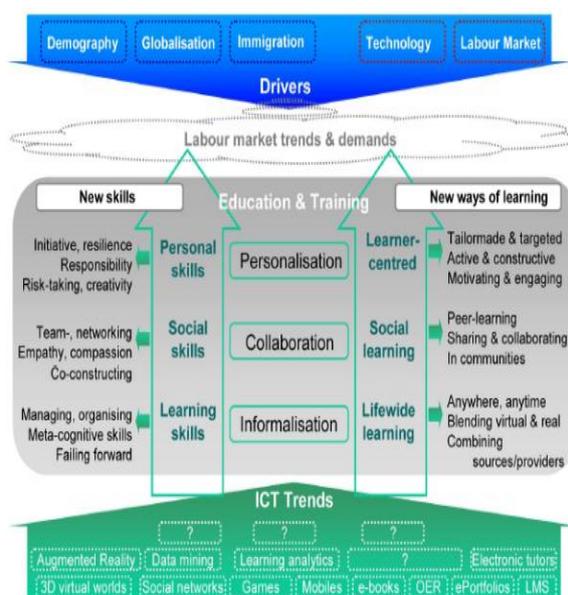
La personnalisation, la collaboration et l'informatisation constitueraient trois concepts clés de l'éducation du futur. La formation serait caractérisée par l'apprentissage continu et par l'omniprésence des technologies de l'information et des communications (TIC).

Le rapport identifie deux principaux défis à relever pour le futur du secteur de la formation. Il note que la formation initiale devrait s'inscrire dans une optique multiculturelle et collaborative afin de lutter contre le décrochage précoce et encourager les talents. S'agissant de la formation de longue durée, le rapport recommande de favoriser la transition de l'école à l'emploi, de renouveler les compétences et de déterminer pour chaque individu des modalités d'apprentissage adaptés à ses capacités, à ses objectifs personnels et aux objectifs globaux du système d'éducation.

Au regard de toutes ces mutations, le rapport recommande aux décideurs

d'opérer une totale reconfiguration au niveau du paradigme de l'apprentissage, en conformité avec les exigences du monde numérique du 21^{ème} siècle.

Pour atteindre les objectifs de l'apprentissage personnalisé, collaboratif et informatisé, des changements holistiques doivent être, dès lors, introduits (cursus, pédagogie, évaluation, leadership, formation des enseignants, ...), et des alternatives de transformation globale du système éducatif doivent être tracées pour rendre flexible et mieux concrétiser la formation tout au long d'une vie, tout en favorisant la reconnaissance des compétences acquises de manière informelle.





Capital markets in 2025 : The future of equity capital markets PricewaterhouseCoopers, 2011

Source : [http://www.pwc.de/de_DE/de/kapitalmarktorientierteunternehmen/assets/Capital Markets in 2025_web.pdf](http://www.pwc.de/de_DE/de/kapitalmarktorientierteunternehmen/assets/Capital%20Markets%20in%202025_web.pdf)

Tags: Economie | Bourse | Pays émergents | Chine | Inde |

Selon cette étude de Price Waterhouse Coopers (PWC), réalisée sur la base d'une enquête auprès de 400 dirigeants de multinationales à travers le monde, les places boursières des pays émergents verraient leur poids se renforcer substantiellement pour dominer le paysage financier mondial à l'horizon 2025.

Dans cette perspective, la Chine deviendrait le plus important marché en termes d'émission de titres financiers, notamment les actions.

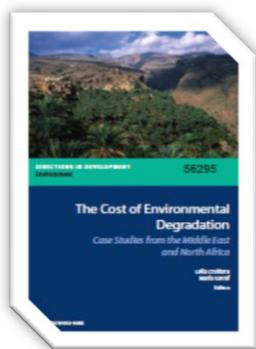
L'attractivité financière des grandes places boursières comme Londres et New York, aujourd'hui relativement robuste, devrait à l'horizon 2025 se replier significativement pour céder le pas aux bourses chinoise et indienne. En effet, l'enquête prévoit une contraction de l'activité des marchés boursiers de Londres et de New York respectivement de 27% et de 39% contre une progression respective des places financières chinoise et indienne de 55% et de 38%.

Nonobstant ces perspectives favorables, le recours accru des investisseurs internationaux aux marchés boursiers asiatiques, comme source de mobilisation des fonds, reste tributaire du desserrement des conditions d'accès au profit des émetteurs étrangers.

Cela dépend également de l'évolution du cadre légal et réglementaire vers plus de transparence et de flexibilité. Il en va de même pour l'amélioration des indicateurs de stabilité politique et sociale pour susciter les anticipations positives des investisseurs et atténuer leur aversion au risque.

Au demeurant, la reconfiguration de la carte boursière mondiale ne serait pas une transition en douceur. Si la croissance vigoureuse des bourses émergentes est une réalité qui se confirme de jours en jours (capitalisation boursière de la Chine passant de 400 milliards de dollars en 2005 à près de 4.000 milliards de dollars à fin 2010), il n'en demeure pas moins que celles-ci seraient confrontées à une concurrence très vive de la part des bourses occidentales.

Les bourses des marchés émergents domineraient le paysage financier mondial à l'horizon 2025.



Le coût de la dégradation environnementale : Etudes de cas dans la région Moyen Orient et Afrique du Nord

Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée (CMI), la Banque mondiale & le Fond pour l'Environnement Mondial (FEM), 2012

Source : [http://www.commed-](http://www.commed-cglu.org/IMG/pdf/Cost_of_environmental_degradation.pdf)

[cglu.org/IMG/pdf/Cost_of_environmental_degradation.pdf](http://www.commed-cglu.org/IMG/pdf/Cost_of_environmental_degradation.pdf)

Tags: Environnement | Dégradation environnementale | Coût | MENA |

La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) est confrontée à une situation de stress environnemental dont le rythme d'accroissement est en passe de devenir insoutenable. Cette situation pourrait hypothéquer l'avenir des générations futures et rendrait très coûteux l'effort d'atténuation et/ou d'adaptation aux nouvelles données environnementales.

Ce rapport, destiné à l'attention des décideurs publics, s'inscrit dans le cadre des projets du programme « Sustainable MED »

qui a pour objet d'évaluer le coût de la dégradation environnementale, de mettre en relief les bénéfices découlant d'une optimisation des services écologiques et du capital naturel et ce, dans la perspective de mobiliser les budgets consacrés à la protection du milieu naturel.

Le rapport a souligné qu'en plus des coûts relatifs à la santé humaine et des ressources naturelles, les coûts économiques inhérents à la dégradation de l'environnement ne sont pas des moindres. A ce titre, la répartition des coûts est disparate selon les pays, variant de 2,1 % du produit intérieur brut (PIB) en Tunisie à 7,1 % du PIB en Iran. Ce coût élevé affecte les finances publiques, réduit la compétitivité de l'économie et sape l'équité intergénérationnelle.

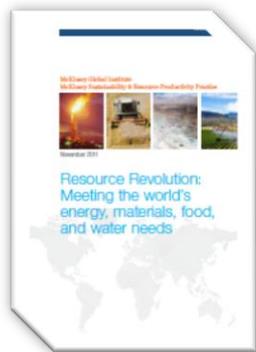
S'agissant des principaux problèmes rencontrés dans la région MENA, le rapport a mis en relief la baisse des ressources en eau renouvelable par habitant de 1.045 m³/an en 1997 à 740 m³/an d'ici à 2015. Il prévoit, également, d'ici à 2050, une réduction de 20 à 30 % de l'écoulement des eaux dans la plupart des pays de la région, une dégradation des terres arables et des zones littorales, ainsi que l'apparition des problèmes de santé liés à la pollution, en particulier dans les centres urbains et industriels.

En termes de recommandations, le rapport a

préconisé plusieurs lignes d'actions pour atténuer les fragilités environnementales de la région MENA. Parmi ces recommandations, il y a lieu de citer notamment :

- ✓ « La sensibilisation des décideurs et des citoyens en général, au degré (actuel et futur) de dégradation de l'environnement et à ses conséquences » ;
- ✓ « La prévention et la réduction de la dégradation de l'environnement par l'amélioration des cadres réglementaires et une application plus rigoureuse de la loi » ;
- ✓ « La création des incitations positives pour l'instauration de bonnes pratiques environnementales qui pourraient générer des débouchés économiques et financiers ».

Dans la région MENA, le coût de la dégradation de l'environnement se situe entre 2,1 % à 7,1 % du PIB, selon les pays



Resource Revolution: Meeting the World's Energy, Materials, Food, and Water Needs

McKinsey, 2011

Source :http://www.mckinsey.com/Insights/MGI/Research/Natural_Resources/Resource_revolution

Tags : | Environnement | Ressources naturelles | Energie|

Le renchérissement des prix des matières premières (énergie, produits agricoles, métaux, ...) susciterait, dans les prochaines décennies, de fortes rivalités économiques, une accentuation des tensions politiques ainsi que d'importantes altérations aux équilibres écologiques. Cette situation ne serait pas sans conséquences sur certains pays vulnérables d'Afrique et d'Asie.

Dans un contexte de raréfaction de certaines ressources telle que le pétrole et la surexploitation des terres agricoles, la satisfaction des besoins

alimentaires et énergétiques de la planète d'ici à 2050 (2,3 milliards de personnes supplémentaires) serait fortement hypothétique. Ainsi, la poursuite des tendances actuelles entraînerait, d'ici à 2030, une augmentation de la consommation de l'eau douce de 30% et causerait la déforestation de plus de 150 millions d'hectares.

Dans ces conditions, les populations vulnérables seraient fortement affectées, en termes d'accès aux ressources alimentaires. D'ailleurs, la

hausse des prix alimentaires, enregistrée en 2010, aurait causé le basculement d'environ 44 millions de personnes sous le seuil de la pauvreté.

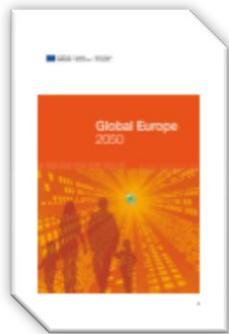
Pour contenir ces risques baissiers, il serait nécessaire d'agir sur la productivité, en améliorant les techniques d'extraction, de transformation et d'utilisation des ressources naturelles. D'après ce rapport, l'amélioration de la productivité

permettrait de satisfaire 80 % de la croissance de la demande énergétique à l'horizon 2030, 60 % de celle de l'eau et 30 % de celle d'acier. Cette

amélioration permettrait aussi de générer entre 9 millions et 25 millions d'emplois supplémentaires à l'échelle mondiale.

En outre, le rapport préconise la l'annulation des subventions à la consommation de certaines ressources naturelles, tout en soulignant qu'il est impératif d'intégrer dans le prix de ces ressources l'impact de leur utilisation ou de leur production sur l'environnement (mécanismes du type taxe carbone).

Le renchérissement des prix des matières premières susciterait de fortes rivalités économiques, une accentuation des tensions politiques ainsi que d'importantes altérations aux équilibres écologiques.



Global Europe 2050 - The World and Europe up to 2050: EU Policies and Research Priorities

Commission Européenne (CE), 2011

Source : http://ec.europa.eu/research/social-sciences/pdf/global-europe-2050-summary-report_en.pdf

Tags : | Politique | Géoéconomie | Union Européenne | Prospective |

Ce rapport, élaboré par la Commission européenne, examine le poids de l'Union européenne dans le monde à l'horizon 2050, en se référant à trois scénarios vraisemblables.

Le premier scénario suppose la poursuite des tendances actuelles : atonie de la croissance économique en Europe, poursuite des divergences avec les Etats-Unis sur plusieurs questions de fond (questions de changes, accessibilité aux marchés sur fond de différends commerciaux, positions internationales peu harmonieuses...). La fragmentation des positions transatlantiques qui en découle favoriserait largement l'Asie qui devrait profiter du mouvement du décentrement du monde et s'ériger en tant que pôle majeur de l'économie mondiale.

D'importantes incertitudes entourent l'avenir de l'Union européenne.

Le second scénario dit « scénario de crise » tient compte des effets de la crise actuelle qui frappe les économies de la zone euro et des risques potentiels qui y sont associés en termes de dislocation de l'Union Economique et Monétaire européenne. Outre les risques d'enlisement de la crise de la zone euro, plusieurs facteurs aggravants devraient être pris en compte, dont notamment le risque d'un choc pétrolier de grande ampleur, une accentuation de l'insécurité alimentaire et la résurgence de la menace terroriste.

Le troisième scénario est plutôt optimiste. Il table sur une renaissance de l'Union européenne à travers un approfondissement de l'intégration des économies de cette région. Ce scénario suppose une accélération des réformes structurelles dans différents domaines tels que l'efficacité énergétique, l'économie du savoir, l'innovation... Ces percées seraient à même de restaurer la compétitivité des économies européennes.

Les projections élaborées par le CEPII sur le poids économique de l'Union européenne à l'échelle mondiale ont montré que la part de cette zone dans le PIB mondial passerait de 29 % en 2010 à 15 % en 2050 dans les deux premiers scénarios, tandis que dans le troisième scénario, cette part se situerait légèrement au dessus de 17 %.

Enfin, quelque soit le scénario retenu, le poids de l'Europe sur l'échiquier mondial connaîtrait un certain essoufflement qui est la conséquence directe de la montée en puissance des acteurs émergents, dont notamment les BRIC, et son corolaire l'émergence d'une nouvelle géographie de la croissance mondiale.

INDEX DES TAGS

C

Chine.....	5
Coût	6

D

Dégradation environnementale	6
------------------------------------	---

E

Economie	5
Energie	7
Environnement	6, 7

F

Formation.....	4
----------------	---

G

Géoéconomie	8
-------------------	---

I

Inde.....	5
-----------	---

M

MENA	6
Migration environnementale.....	3

P

Pays émergents.....	5
Politique.....	8
Prospective	8

R

Réfugiés climatiques	3
Ressources naturelles.....	7

S

Société	3, 4
---------------	------

U

Union Européenne.....	8
-----------------------	---